

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 47 (1967)
Heft: 1: L'hygiène de l'homme d'affaires

Artikel: La technique au service de la santé
Autor: Grog, R.-J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La technique au service de la santé

par R.-J. GROG

Président Directeur Général de Grog et C^e, S.A.

La tâche d'un chef d'entreprise devient de plus en plus lourde et sa responsabilité plus écrasante. Il se doit donc de faire appel, pour ménager sa santé, aux techniques les plus modernes capables de le soulager efficacement.

Il y a environ trois ans, un grand industriel Français entreprenait un voyage à travers l'Amérique du Sud, où il eut dans différents pays des entretiens importants avec ses clients. A son retour il s'enferma pendant deux jours et demi pour dicter un long rapport à sa secrétaire et répondre à l'abondant courrier accumulé en son absence. Malheureusement, sa secrétaire tomba malade dès le troisième jour avec un arrêt de travail de trois semaines. Il essaya, mais en vain, de faire déchiffrer les blocs de sténo par une secrétaire. Il fut donc contraint de tout recommencer et de perdre ainsi trois jours de travail précieux, s'imposant par surcroît une extrême tension nerveuse qui lui fut certainement nuisible, ce qu'il aurait facilement pu éviter s'il avait utilisé un appareil à dicter ou, mieux encore, s'il l'avait emporté en voyage. Il aurait même pu poster ses rapports ainsi enregistrés, au fur et à mesure, et trouver à son arrivée le travail terminé.

Ne pouvoir faire ce que l'on a à faire au moment où cela doit être fait, exige un tel effort du système nerveux qu'il ne peut qu'avoir de fâcheuses répercussions sur l'état physique.

Il y a environ 30 ans, je fus personnellement convoqué chez Louis Renault, le grand constructeur d'automobiles, qui m'avait demandé de faire installer à son usine et en son domicile particulier, une machine à dicter, tout en me faisant remarquer qu'il n'avait pratiquement pas de courrier personnel à faire. Il voulait simplement utiliser un *Dictaphone* pour donner ses instructions, faire part de ses idées à ses principaux collaborateurs et être en mesure de leur communiquer à tout moment ses directives. Ainsi il n'avait plus d'annotations à faire, il pouvait tranquillement et quand il le voulait chez lui ou à son bureau, confier à sa machine à dicter tout ce qui lui passait par la tête. Il y trouva un énorme soulagement et me le redit bien souvent.

C'est un fait qu'un chef d'entreprise ne peut réaliser en moyenne que 60 % de ce qu'il conçoit, le reste étant inévitablement perdu, soit par oubli, soit par manque de temps, soit par surmenage...

Depuis plus d'un demi-siècle, le téléphone est un instrument de travail indispensable sans lequel il est aujourd'hui inconcevable de diriger une affaire. Mais, beaucoup de chefs d'entreprises ignorent qu'ils peuvent également utiliser, comme complément, un moyen aussi simple que le téléphone — un appareil à dicter — leur permettant d'augmenter considérablement leur efficacité. Un appel téléphonique qui arrive au bureau du chef d'entreprise est toujours important et aboutit toujours à une décision. C'est oui, c'est non, c'est peut-être. Avec le *Dictaphone* qui enregistre, à volonté, ces conversations il peut, quand il le désire, les faire écouter à sa secrétaire qui exécutera ses décisions ou qui transcrira l'essentiel pour les dossiers. Résultat : il est déchargé et détendu et sa secrétaire est une vraie collaboratrice. Une machine à dicter est le seul appareil qu'un directeur utilise personnellement.

La tension nerveuse d'un chef d'entreprise augmente ou diminue selon l'efficacité de ses Services. Il doit donc avoir recours à des techniques modernes pour lui épargner toute contrariété nuisible à son équilibre physique. Cependant, plus de 90 % des entreprises françaises écrivent leur courrier deux fois sans s'en rendre compte, une fois à la main et une deuxième fois à la machine. Le courrier est la clef de l'efficacité. S'il est acheminé rapidement, tous les services, sans exception, travaillent plus vite, soulageant ainsi considérablement les directeurs.

Ces quelques réflexions nous montrent que, s'ils le voulaient, beaucoup d'hommes d'affaires pourraient, dans l'intérêt de leur santé, s'organiser d'une manière plus détendue et plus rationnelle. Ils éviteraient ainsi bien des fatigues inutiles et supprimeraient ces états permanents de tension qui sont souvent à l'origine des nombreux infarctus de notre temps qui vont en augmentant d'année en année.

En conclusion, suivez les conseils de votre médecin, mais imposez vous dans le cadre de votre entreprise un mode de vie où la détente, grâce à une saine organisation, vous permettra de garder toujours le contrôle de vos nerfs et de vos affaires.

Dictaphone est une marque déposée.